



Signataire : Jean Romain

Date de dépôt : 2 février 2023

Question écrite urgente

Oublie-t-on l'enseignement du français en 8P à Vézenaz ?

On apprend avec stupéfaction que des élèves de 8P ont eu, depuis la rentrée 2022, trois enseignants successifs à Vézenaz, trois personnes qui non seulement n'ont pas fait leur travail, mais encore ont enseigné de manière burlesque l'orthographe (p. ex. *j'ai craignis*). Ils ont laissé souvent les élèves s'occuper eux-mêmes au lieu de les enseigner.

Le directeur a été sollicité et alerté à de multiples reprises par les parents inquiets. Cependant ce directeur, malgré ses promesses lénifiantes, n'a pas corrigé le problème. Il semble dépassé par cette situation et en tout cas incapable d'y remédier. Pire, il semble être parvenu à la péjorer. De plus, aucun contrôle en classe n'a été effectué de manière régulière et surtout efficace pour rectifier la trajectoire délétère.

Or respecter l'orthographe et respecter les règles est une manière efficace d'inculquer le respect, respect que par ailleurs on psalmodie partout.

Mes questions sont les suivantes :

- *Pourquoi engager des remplaçants incapables d'enseigner dans des classes où l'acquisition des fondamentaux est si essentielle ?*
- *Pourquoi le directeur n'a-t-il pas pu ou pas voulu répondre aux demandes légitimes des parents en mettant en œuvre des mesures fortes et immédiates ?*
- *Pourquoi le directeur, devant l'évidence de cette difficulté précise dans l'établissement dont il est responsable, n'a-t-il pas lui-même pris en main ces cours ?*

- *Il en va de nos enfants. Que compte proposer le département pour rattraper ces 6 mois d'incurie ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de la réponse qu'il apportera à mes questions.